

6.—Il est

Résolu: D'autoriser le Secrétaire du Bureau à convoquer une assemblée du comité nommé par le Conseil, au sujet de la question du service des tramways pour jeudi prochain le 12 courant, à 10.30 heures a.m.

7.—Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la réclamation de "The Wilder's Limited", pour intérêts sur le prix de vente de certains lots achetés par la Ville, pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, déclarant que la Ville n'est pas tenue de payer les intérêts réclamés par la compagnie.

Résolu: D'informer le Contrôleur et le Trésorier de la Cité en conséquence.

8.—(14579) Soumis un rapport du Département en Loi, sur une plainte de Madame Antoine Poirier, concernant le dépôt de déchets sur le rue Sainte-Emélie, recommandant de faire connaître aux entrepreneurs des travaux de la Rivière Saint-Pierre la nature de la plainte de Madame Poirier, et de leur donner avis d'avoir à prendre les meilleures précautions pour éviter le plus possible ces nuisances.

Résolu: D'autoriser le Secrétaire à donner suite à ladite recommandation.

9.—(14573) Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le règlement de la réclamation de Dame M. L. Fortin, veuve H. Dufort, pour chute sur la traverse de la rue Montcalm, en payant une somme de \$125 à la réclamante, en règlement.

Résolu: D'approuver le règlement de ladite réclamation comme ci-dessus, et de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de faire prendre un soin plus particulier des traverses, et de tenir des notes jour par jour du travail d'entretien comme cela se pratique déjà pour les trottoirs.

10.—Soumise une communication de M. J. N. Descarrie, au sujet de l'avis signifié à M. J. P. Descarrie d'avoir à démolir partie d'une maison et de certaines dépendances situées sur l'avenue Notre-Dame de Grâces.

Résolu: De donner instructions à qui de droit de suspendre jusqu'à nouvel ordre l'avis qui a été donné de démolir ladite propriété.

11.—(14600) Soumise une résolution du Conseil, en date du 2 juin 1912, à l'effet de demander aux Commissaires s'ils ont l'intention de procéder à l'ouverture du Bois de Boulogne.

Résolu: D'informer le Conseil en réponse, que cette question est à l'étude.

12.—(14612) Soumis un rapport du Département en Loi, transmettant un jugement condamnant la Cité à payer une somme de \$130 à M. Jos. Bergeron, pour dommages causés par une chute de son épouse sur le trottoir, et de payer une somme additionnelle de \$105.95 de frais à M. N. P. Tremblay, avocat du demandeur.

Résolu: D'autoriser le paiement des sommes ci-dessus mentionnées.

13.—(14611) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'application de la Compagnie du Pacifique Canadien, pour permis de construire une voie de garage à travers la rue Saint-Patrick, pour communiquer avec la propriété de la Montreal Light, Heat and Power Company, déclarant que le terrain où ladite compagnie désire construire cette voie de garage, est située en dehors des limites de la Cité, et que, par conséquent, il n'y a pas lieu de donner suite à cette application.

Résolu: De renvoyer ledit rapport à l'Ingénieur en Chef, avec instructions d'informer la Compagnie du Pacifique Canadien en conséquence.

14.—(14610) Soumis un rapport du Département en Loi, transmettant un ordre No 19255 de la Commission des Chemins de Fer, au sujet de l'application de la Compagnie du Pacifique Canadien, pour la diversion de l'avenue Souigny.
Déposé aux archives.

15.—Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$11,597.30, suivant liste certifiée.

Résolu: D'en autoriser le paiement.

6.—It was

Resolved: That the Secretary of the Board be authorized to convene a meeting of the Committee appointed by Council re tramway service for Thursday next, the 12th instant, at 10.30 a.m.

7.—Submitted a report from the Law Department anent the claim of "The Wilder's Limited" for interest on the price of sale of certain lots purchased by the City, for the opening of Sherbrooke street, stating that the City is not held to pay the interest claimed by the Company.

Resolved: That the Comptroller and City Treasurer be informed accordingly.

8.—Submitted a report from the Law Department anent a complaint from Madam Poirier, concerning the dumping of rubbish on St. Emélie street, recommending that the contractors for the works on the St. Pierre River be apprised of the nature of Madam Poirier's complaint, and that they be notified to take all the necessary precautions in order to abate this nuisance as far as possible.

Resolved: That the Secretary be authorized to give effect to said recommendation.

9.—Submitted a report from the Law Department, recommending that the claim of Mr. M. L. Fortin, widow H. Dufort, for a fall at the Montcalm street crossing be settled by paying the sum of \$125 to the claimant in settlement.

Resolved: That the settlement of the said claim be settled as above, and that instructions be given to the Chief Engineer to take particular care of the crossings, and to note day by day the work performed on same as is done for the sidewalks.

10.—Submitted a communication from Mr. J. N. Descarrie, anent the notice served upon Mr. J. P. Descarrie, ordering him to demolish part of a house and of certain out-buildings on Notre-Dame de Grâces avenue.

Resolved: That instructions be given to the proper official to suspend until further orders the notice which has been given for the demolition of the said property.

11.—Submitted a resolution of Council, dated the 2nd June 1912, asking whether the Commissioners intend to proceed with the opening of the Bois de Boulogne avenue.

Resolved: That Council be informed, in reply that this question is under consideration.

17.—Submitted a report from the Law Department, transmitting a judgment condemning the City to pay a sum of \$130 to Mr. Jos. Bergeron, for damages caused by the fall of his wife on the sidewalk, and to pay an additional sum of \$105.95 of costs to Mr. F. P. Tremblay, Plaintiff's attorney.

Resolved: That payment of the above mentioned sums be authorized.

13.—Submitted a report from the Law Department anent the application from the Canadian Pacific Company for permission to construct a siding across St. Patrick street, connect with the property of the Montreal Light, Heat & Power Company, stating that the land where the said Company wishes to construct the said sidings is situated outside of the City limits, and that, consequently, there is no need to grant the said application.

Resolved: That said report be referred back to the Chief Engineer, with instructions to inform the Canadian Pacific Company accordingly.

14.—Submitted a report from the Law Department, transmitting an order, No. 19255 of the Board of Railway Commissioners anent the application of the Canadian Pacific Company for permission to divert Souigny avenue.

Filed of record.

15.—Submitted warrants verified by the City Comptroller amounting to \$11,597.30 as per certified list.

Resolved: That payment of same be authorized.